

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 3 décembre 2018 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Madame Noëlla Daraïche, conseillère  
Monsieur Albini Fournier, conseiller  
Monsieur Marion Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnnett, Conseiller

Absent : Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller

Est aussi présent : Vital Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**2018-12-322**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018®
- 4) Acceptation des déboursés de novembre 2018 (31 478.10\$) ®
- 5) Acceptation des comptes à payer (31 617.10\$) ®
- 6) Calendrier des séances du conseil pour 2019 ®
- 7) Avis de motion adoption du budget 2019 ®
- 8) Inclusion des redevances de Innergex dans le budget 2019 ®
- 9) Adoption de l'augmentation salariale 2019 ®
- 10) Projet pêche aux Verveux ®
- 11) Traitement des élus®
- 12) Contribution TACIM 2019 ®
- 13) Entente incendie avec St-Maxime-du-Mont-Louis ®
- 14) Renouvellement adhésion du responsable des travaux publics à COMBEQ ®
- 15) Renouvellement contrat de service PG solution ®
- 16) Cotisation à UMQ ®
- 17) Paiement d'heures cumulées ®
- 18) Suivi du maire et des conseillers
- 19) Correspondance;
- 20) Varia;
- 21) Période de questions;
- 22) Levée de la séance; ®

**2018-12-323 Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018**

Il est proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 5 novembre 2018 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**2018-12-324 Acceptation des déboursés de novembre 2018**

Il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents;  
Que les déboursés de novembre 2018 soit adopté tel que présenté.

**2018-12-325 Acceptation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 3 décembre 2018; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 31 617.10 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques

**2018-12-326 Calendrier des séances du conseil pour 2019**

Il est proposé par Marion Boucher

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019 qui se tiendront à 19 h 00 :

- 7 janvier
- 4 février
- 12 mars
- 1 avril
- 6 mai
- 3 juin
- 2 juillet
- 13 août
- 3 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-12-327 Avis de motion adoption du budget 2019**

La conseillère Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance extraordinaire du Conseil, le règlement numéro 201 concernant l'adoption du budget 2019 de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine sera adopté

résolu à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12-328**

**Inclusion des redevances Innergex énergie renouvelable dans le budget 2019**

Considérant que le conseil municipal veut maintenir son niveau de taxation à un niveau qu'il juge raisonnable;

Considérant que la municipalité reçoit 160 000,00 \$ en redevances éoliennes pour l'année 2019;

Il est proposé par Albin Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité affecte les redevances reçues de **Innergex énergie renouvelable** au montant de 160 000.00 \$ pour l'année 2019 aux fins du budget municipal.

**2018-12-329**

**Augmentation salariale 2019**

Considérant les conditions de travail en vigueur à la municipalité;

Considérant que le taux moyen d'inflation se situant à près de 2 %;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents; (à noter que Sylvie Langlois se retire de la décision)

Que la municipalité donne au responsable des travaux publics André Huet une augmentation salariale de 2% pour la prochaine année et que Claudel Lévesque et Martin Bérubé soit augmenté à 16\$/h pour l'année 2018.

**2018-12-330**

**Projet de pêche aux Verveux (Exploramer)**

Considérant que le projet de pêche exploratoire au Verveux présenté par Exploramer rejoint la vision de développement économique de la municipalité;

Considérant que la municipalité voit dans ce projet l'opportunité de création d'emploi ;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité avise Exploramer de son intérêt pour le projet et sera disposée à contribuer selon les critères établis.

**2018-12-331**

**Traitement des élus**

Considérant le règlement 203 sur le traitement des élus en vigueur à la municipalité;

Considérant que le règlement prévoit une indexation annuelle de 2 %;

Il est proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que l'indexation de 2% prévu au traitement des élus de la municipalité soit appliquée pour la prochaine année (2019).

**2018-12-332**

**Contribution au TACIM pour 2019**

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que soit adoptée la contribution municipale 2019 au TACIM, pour un montant de 1845 \$.

**2018-12-333 Entente relative à la protection contre l'incendie avec municipalité de Mont-Louis**

Considérant l'achat par la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine d'une unité d'urgence;

Considérant que l'entente actuelle article 6, prévoit un taux forfaitaire à la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis de 200\$ pour l'utilisation de leur unité d'urgence, car nous n'en possédions pas;

Il est proposé par Jean-François et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'article 6 de l'entente entre les deux municipalités, afin d'enlever le taux forfaitaire pour l'utilisation de l'unité d'urgence de Saint-Maxime-du-Mont-Louis et que le Maire et le directeur général soient autoriser à signer la nouvelle entente modifiée.

**2018-12-334 Renouvellement de l'adhésion du responsable des travaux publics à la Combeq**

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité paie le renouvellement à la COMBEQ pour le responsable des travaux publics, Monsieur André Huet au montant de 431.16\$

**2018-12-335 Contrat de service PG solutions**

Il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le contrat de service (logiciel comptable) avec PG Solutions pour 2019, au montant de 6806.53 \$ taxes incluses.

**2018-12-336 Cotisation UMQ**

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité adhère à l'UMQ pour 2019, au montant de cotisation de 83.93 \$.

**2018-12-337 Paiement d'heures cumulées**

Considérant que l'inspecteur municipal a plus de 60 heures cumulées au 30-11-2018;

Considérant que le directeur général désire diminuer le nombre d'heures cumulées au 31-12-2018;

Il est proposé par Albini Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que soit versé 30 heures de salaire à l'inspecteur municipal avant le 31-12-2018 afin de diminuer la banque d'heures cumulées.

**Suivi du Maire et des conseillers**

Le Maire et les conseillers font le compte rendu de leur dossier respectif

## **Correspondance**

Le maire fait lecture des différentes correspondances.

## **Varia**

**2018-12-338**

### **Demande d'appui aux organismes du milieu**

Considérant que la municipalité a mandaté le Maire Joël Côté pour faire des représentations auprès d'investissement Québec, afin que du développement touristique et récréatif puisse être réalisé sur le territoire de la Seigneurie de Rivière Madeleine;

Considérant qu'il est impératif d'avoir une volonté commune de l'ensemble des intervenants dans les activités touristiques du milieu fasse à un développement possible sur le territoire de la Seigneurie;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser une demande d'appuis formel aux principaux organismes récréotouristique du milieu en ce qui a trait à un éventuel développement sur ce territoire.

## **Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

## **Levée de l'assemblée**

**2018-12-339**

Il est proposé par Jean-François Synnett que l'assemblée soit levée, il est 19h50.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

Joël Côté maire

---

Vital Côté directeur général

